

Fermer

THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

L'émigration des jeunes, un nouvel enjeu social pour le Sénégal

25 novembre 2020, 21:45 CET



Des jeunes pêcheurs se réunissent, le 17 novembre 2020 à Mbour (un des plus grands lieux de départ des migrants clandestins) avec des politiciens pour discuter des moyens de créer des emplois afin de prévenir l'émigration irrégulière. John Wessels/AFP

Auteur



Nelly Robin

Chercheuse en géographie, Institut de recherche pour le développement (IRD)

Depuis l'automne, l'archipel des îles Canaries connaît une forte accélération des arrivées de migrants subsahariens, candidats à l'immigration en Europe. Plus de 2 000 ont accosté en seulement deux jours, début novembre. Parmi eux, des mineurs sénégalais. Leur présence questionne les logiques habituelles de l'émigration sénégalaise et interroge ce désir de partir coûte que coûte au péril de sa vie.

Les relations de parenté, un enjeu ambigu

Aujourd'hui, comme le montre notre récente étude, le départ du cadet, parfois très jeune, devient de plus en plus une réalité. Cela encourage-t-il une renégociation de la position sociale des nouveaux migrants au sein de la parenté ?

Dans la famille sénégalaise, au sein d'une même génération, l'autorité appartient d'abord aux aînés. L'émigration actuelle, souvent initiée par le cadet, très tôt en rupture scolaire (en raison de la surcharge des classes en primaire et de la précarité économique des familles), interroge ces principes

du système de parenté et du réseau des familles qui lui sont apparentés.

La décision d'émigrer s'est individualisée. Elle n'est plus pensée dans un processus de transmission à l'intérieur du lignage ; elle substitue au droit d'aînesse l'initiative personnelle, stimulée par les responsabilités que chacun considère avoir vis-à-vis de ses parents et de l'économie familiale.

Cette transformation des logiques migratoires prive l'aîné de son autorité ; il est progressivement exclu de la conduite des activités familiales, au fur et à mesure que le cadet redistribue les fruits de son émigration. Un aîné d'une famille de Thiès explique ainsi :

« Même si tu es l'aîné, tu n'existes plus dans la famille, si ton petit frère est à l'étranger. »

C'est donc précisément dans l'émigration que prennent source et sens de nouveaux rapports entre les individus, non plus selon la position généalogique qu'ils occupent dans la famille mais selon leur choix d'émigrer ou non. La place dans la parenté n'est plus déterminée par les règles du droit d'aînesse mais dépend de la redistribution des ressources liées à l'émigration.

La famille devient un terrain de tensions entre aînés et cadets, élargi à la parenté si les enfants d'un même père ont différentes mères. Dans ce cas, les liens avec le clan de la mère sont privilégiés, comme le souligne un jeune de Mbour :

« Par exemple, tu es dans une famille polygame, les enfants de l'une des deux femmes ont réussi mieux que les autres ; ils s'occupent bien de leur maman alors que les enfants de l'autre n'ont pas les moyens de faire ça ; alors, ces derniers chercheront tous les moyens pour pouvoir réussir et subvenir aux besoins de leur maman, y compris en risquant leur vie dans les pirogues ou en passant par la Libye pour partir en Europe. Parce qu'ils veulent sauver l'honneur de leur maman dans la maison et dans le quartier. »

Aujourd'hui, il apparaît indéniable que la famille et l'émigré entretiennent une relation ambivalente : la famille suscite le départ, accompagne à distance le parcours migratoire et peut apporter son soutien dans les moments difficiles. En retour, elle attend beaucoup de l'émigré qui, en raison de sa situation économique et administrative souvent précaire dans le pays d'accueil, cherche pour sa part à se préserver des sollicitations multiples.

Néanmoins, sa simple arrivée en Europe lui confère, de fait, un statut qui, selon sa position généalogique dans la fratrie, peut redéfinir l'ordre moral et social de la parenté. Ainsi, paradoxalement, l'émigration peut tout à la fois renforcer la position sociale de la famille et menacer la cohésion entre ses membres.





Des migrants et réfugiés africains, dont beaucoup de Sénégalais, après avoir été secourus en mer, se reposent sur le navire de la marine allemande Werra, le 27 septembre 2015. Alberto Pizzoli/AFP

Les relations de voisinage et le « poids social »

Le voisinage est une autre construction sociale qui comprend une notion de communauté, associée à un sentiment d'appartenance et d'amitiés locales. Ainsi, le voisinage constitue un pan important de la sociabilité sénégalaise qui influe sur la décision d'émigrer :

« 80 % des jeunes partent c'est le poids social. Dans le quartier, ils ont un ami, et un jour ils voient leur ami partir en Italie ou en Espagne, et dès son retour ils voient qu'il épouse une belle fille, il a une maison, il a une vie stable... ça c'est une explication, c'est une cause qui pousse les gens à partir à l'étranger. »

Au sein de ces relations complexes entre les habitants d'un même quartier, les tontines animées par les femmes occupent une place centrale. Selon des règles fixées lors de leur mise en place, les membres se rendent visite à tour de rôle suivant une périodicité variable, souvent mensuelle. Si la tontine donne l'occasion de se retrouver pour discuter et échanger, elle est basée sur la mise en commun d'une certaine somme d'argent qui reviendra à l'hôtesse. À chaque réception, chaque femme se pare de ses plus beaux atours ; c'est l'occasion d'afficher les habits et les bijoux acquis grâce à l'argent du fils ou de l'époux émigré. Les grands événements de la vie – mariages, baptêmes, funérailles – sont également des moments privilégiés pour afficher la « réussite » du fils ou du mari.

Le rapport entre voisins réfléchit comme un miroir ; on se compare et on s'évalue mutuellement.

Ces évolutions au sein de la fratrie, de la parenté et du voisinage montrent que l'émigration ne supprime pas les inégalités mais les transforme, car elle transforme les hiérarchies familiales et sociales.

Dans ce contexte, l'émigration actuelle prend toute sa signification dans son rapport à l'immobilité

sociale et aux relations de parenté et de voisinage. Elle substitue à cette impasse et à ces tensions une aisance économique et une reconnaissance sociale. Ce sont ces « valeurs » qui fournissent à l'émigration la signification nécessaire pour qu'il soit légitime de risquer sa vie ou de laisser son enfant risquer la sienne.

Cette nouvelle émigration transcende les dynamiques habituelles de l'émigration sénégalaise qui repose soit sur un système de parenté transnational (migration de la région du Fleuve Sénégal) soit sur une organisation diasporique (migration de la communauté mouride). Elle est plus urbaine que rurale, transgénérationnelle, et inclut des mineurs. De plus, les classes sociales les plus pauvres y participent également. Ce changement est lié à la mobilisation de nouvelles ressources : l'argent de la tontine de la mère et des travaux informels effectués au long du parcours migratoire. Paradoxalement, la précarisation des conditions de l'émigration offre de nouvelles opportunités à une population qui précédemment ne pouvait pas réunir les ressources requises pour le départ et le voyage.

Une aspiration à une société plus juste

L'émigration actuelle est avant tout l'expression d'une colère sociale qui ne trouve pas à s'exprimer dans l'action politique et les mouvements sociaux. Cette colère, liée tout à la fois aux émotions et à la fonction sociale de l'individu, doit être entendue comme une aspiration à une société plus juste qui sait non seulement organiser la redistribution de biens entre individus mais également promouvoir et garantir un environnement où les individus trouvent le moyen de se réaliser et d'être reconnus dans leur vie concrète, professionnelle et familiale.

Aujourd'hui, ce sont donc moins les inégalités entre le Sud et le Nord que l'inégalité des chances dans le pays d'origine qui explique l'émigration. Celle-ci s'impose comme l'alternative à l'immobilité et à l'injustice sociale.

 **Afrique migrations Sénégal**